



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



Outre les dommages aux arbres (abrutissement, frottis, écorçage), il convient d'identifier les indices de présence du gibier en forêt, notamment les empreintes et excréments. Dans leurs zones d'activités, les animaux laissent aussi d'autres traces de leur passage : gîtes, souilles, frottoirs...

1. EMPREINTES

TYPES D'EMPREINTES DE PIEDS DE MAMMIFÈRES		
La main	La pelote digitale	Le sabot
écureuil - hérisson léporidés - rongeurs	renard chat sauvage	sanglier cervidés

L'indice le plus évident pour détecter le passage d'un animal est bien entendu l'observation des **TRACES VISIBLES AU SOL**.

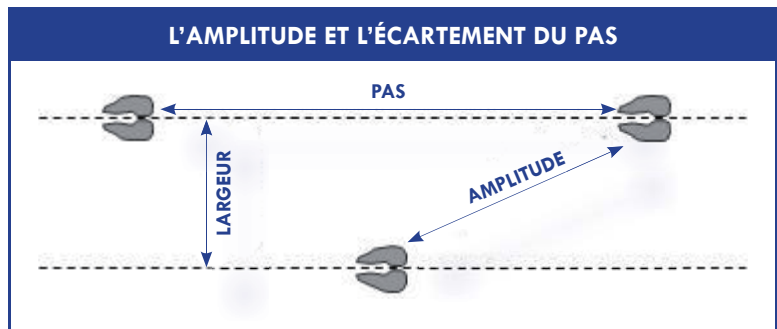
Au-delà de la détermination de l'espèce, il est possible d'en connaître le sexe et dans certains cas l'âge.

La **VOIE** révèle la marque sur le sol des 4 pieds de l'animal tandis que la **PISTE** indique une suite de voies.

Elle montre aussi la direction et l'allure de déplacement de l'animal : au pas, au trot, au galop, par bonds...

Le **PAS** correspond à la distance séparant les traces successives d'une même patte.

La **LARGEUR** de voie équivaut à la distance séparant les pattes gauches et droites.



**CERF**

LONGUEUR DU PAS	
Faon en été	33 cm
Daguet	45 cm
Biche adulte	40 à 50 cm
Jeune cerf	50 cm
Vieux cerf	55 à 80 cm
LARGEUR DE VOIE	
	15 à 40 cm

(1) pinces recourbées  
(3) pas de gardes marquées  
(2) pinces pointues

### CHEVREUIL

(1) **pincettes étroites et allongées**

LONGUEUR DU PAS	
	35 à 40 cm
LARGEUR DE VOIE	
Brocard	> 12 cm
Chèvre	< 10 cm



Empreinte de cerf



Empreinte de chevreuil



Empreinte de sanglier

© Jérôme Widard

© Jérôme Widard

© Sébastien Crémer

### SANGLIER

(1) **pincettes arrondies** (2) **pincettes pointues**  
 (3) **gardes marquées externes** (4) **gardes marquées internes**

LONGUEUR DU PAS	
Marcassin	25 cm
Ragot de 2 à 3 ans	35 cm
Vieux sanglier	40 cm
LARGEUR DE VOIE	
Marcassin	5 à 10 cm
Ragot de 2 à 3 ans	10 à 15 cm
Vieux sanglier	20 à 25 cm

### LAGOMORPHES

**Lièvre**  
 Hauteur : 4-5 cm  
 Largeur : 3-3,5 cm

**Lapin**  
 Hauteur : 3-4 cm  
 Largeur : 2-2,5 cm

### RONGEURS

**rongeurs sauteurs** : Les pattes arrières viennent se poser juste devant les pattes avant. La voie apparaît comme une succession de groupes d'empreintes, disposés tous les 30 cm environ à allure modérée, à plus de 1 m en cas de fuite.

**rongeurs trotteurs** : Les pattes arrières se placent juste derrière les pattes avant, de part et d'autre d'une ligne soit fictive, soit matérialisée quand la queue laisse une trace.

## 9.

P  
R  
O  
T  
E  
C  
T  
I  
O  
N

## 2. EXCRÉMENTS

Les **EXCRÉMENTS** sont des indices remarquables : ils fournissent également la preuve de la présence de l'animal (passages, habitudes, limites de territoire) et donnent des indications sur son régime alimentaire.

## FUMÉES → CERF

- chapelet de crottes uniformes
- cylindrique : 1,5 à 2 cm - Ø 1 à 1,5 cm
- cerf : pointues en avant et creuses en arrière
- biche : arrondies aux deux extrémités
- au printemps : en paquet
- en hiver : plus petites et sèches



© CDAF asbl

## MOQUETTES → CHEVREUIL

- noires brillantes
- une des extrémités allongée
- 1 à 1,5 cm - Ø 0,7 à 1 cm
- varient avec l'alimentation
- au printemps : consistance plus molle
- pas de distinction entre les deux sexes



© CDAF asbl

## LAISSÉES → SANGLIER



© CDAF asbl

- 5 à 10 cm - Ø 3 à 7 cm
- amas noir ou brun (petits boudins)
- varient selon les individus et la nourriture
- au printemps et en été : boules plus ou moins agglomérées
- en automne : bousards peu consistants
- en hiver : boudins noirs

## CROTTE → RONGEURS

- **LAPIN** : Ø 1 cm, regroupées en latrines (petits tas de crottes souvent déposées sur des parties surélevées)
- **LIÈVRE** : grosses pilules aplaties, ovales, groupées dans les endroits où il mange et souvent observées à côté des points de repère (bornes, piquets)



© Jérôme Wlédard



© Jérôme Wlédard

- **PETITS RONGEURS** : allongées, en forme de grains, tailles très variables, souvent pointues à une extrémité, en amas



## 3. AUTRES INDICES

## COULÉE

*petit sentier visible créé par un animal empruntant souvent le même passage*



© CDAF asbl

## GITES

- **REPOSÉE** ou **COUCHETTE** :

*place de repos du chevreuil avec herbes aplaties ou sol nu débarrassé des feuilles et brindilles*



© Jérôme Widard

- **BAUGE** :

*lieu où le sanglier se repose*

- **CHAUDRON** : nid de la laie constitué d'herbes, de branchages et de mousses pour les mise bas

## RÉGALIS

*frottis associé à un grattis au sol du chevreuil pour délimiter le territoire en période de rut*



© CDAF asbl

## SOUILLE



© CDAF asbl

*Petites mares boueuses où cerfs (uniquement pendant le rut) et sangliers se vautrent et se roulent pour se rafraîchir et se débarrasser de parasites*

## VERMILLIS ET BOUTIS

- **VERMILLIS** : fouilles à faible profondeur (vers)
- **BOUTIS** : fouilles plus profondes (rongeurs)



© CDAF asbl

*Le sanglier, grand fouisseur, retourne le sol avec son groin à la recherche de protéines animales*

## FROTTOIR

*troncs proches des souilles avec houzuers (croûte de boue séchée)*



© CDAF asbl